CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur
Passion sportive, Excellence éducative !

Coller ici
une photo récente

DOSSIER D'INSCRIPTION

BIQUALIFICATION DIPLÔME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT PERFECTIONNEMENT SPORTIF MENTION CANYONISME

SESSION 2016

DOSSIER A RENVOYER AU SECRETARIAT DES FORMATIONS :
346 boulevard des mimosas – CS 40501 – 83707 Saint Raphael cedex
AVANT LE 25/08/2015

Je soussigné(e) **NOM** _____

Nom de jeune fille _____ **Prénom** _____

Sexe : M ♦ F ♦ Nationalité _____

Date naissance_____ Lieu de naissance_____ Département de naissance_____

Adresse _____

_____

Commune _____ Code Postal _____

Tel fixe_____ Tel portable_____

E-mail : _____ @ _____

Désire m'inscrire à la formation de la BIQUALIFICATION AU DEJEPS PERFECTIONNEMENT SPORTIF
MENTION CANYONISME

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis :

Fait à _____le _____

Signature

Dossier d'inscription

Les pièces à joindre au dossier

1. La demande d'inscription complétée lisiblement et signée.

2. Une photocopie du diplôme de secourisme **P.S.C.1**

3. de 18 à 25 ans ≤ Certificat de participation à la *journée d'appel de préparation à la défense* ou attestation provisoire de participation à cette journée ou attestation individuelle d'exemption

4. **Un certificat médical** de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement de la mention choisie (daté de moins de trois mois à la date des tests de sélection) et établi sur le formulaire ci-joint.

5.

6. Un CV et une lettre de motivation retraçant votre parcours et votre projet professionnel

7. Une photocopie recto/verso de la **carte nationale d'identité** ou du passeport ou du livret de famille.
8. Un justificatif de domicile (facture EDF, EAU, TELEPHONE…)

9. Une photocopie de la carte de **Sécurité Sociale** mentionnant les droits actuels.

10. Une attestation **d'assurance en responsabilité civile** pour l'année 2015/2016 éventuellement : se reporter au paragraphe **« Assurance et protection sociale ».**

11. Le cas échéant, la fiche de prescription délivrée par les Missions Locales (- 26 ans) **ou** le compte rendu d'entretien délivré par Pôle Emploi : √ **se reporter au paragraphe : « Comment financer votre formation »**

12. **Une attestation d'inscription à Pôle Emploi** si vous êtes demandeur d'emploi.

13. 2 photos d'identité (avec votre nom au dos de chacune) dont une à coller sur la 1er page du dossier.

14. Une grande enveloppe 16 x 23 libellée à votre adresse, affranchie à 1,50 €uros

15. 2 enveloppes autocollantes 12 x 16 timbrées (au tarif en vigueur) et libellées à votre adresse.

16. Le questionnaire dûment complété (ci-joint)

17. **1 chèque d'un montant de 20,00 €uros libellé à l'ordre de : Agent comptable du CREPS PACA,** correspondant aux frais administratifs de dépôt de dossier ***(en l'absence de chèque, le dossier ne sera pas traité).***

NB : ce chèque sera encaissé même en cas d'absence ou d'échec aux épreuves de sélection.

CERTIFICAT MEDICAL

Obligatoire à l'inscription et daté de moins de 3 mois à la date des tests de sélection

Je soussigné, _____ Docteur en Médecine, certifie avoir examiné ce jour, _____

_____

et avoir constaté qu'il/elle ne présente aucune contre-indication à la pratique du canyonisme.

Fait à _____ le _____

Signature	Cachet du médecin

VEUILLEZ PRÉCISER SI VOUS AVEZ UNE ALLERGIE SPÉCIFIQUE ET TOUT MÉDICAMENT QUI VOUS EST CONTRE-INDIQUÉ.

Informations pratiques

? ***Comment financer votre formation ?*** **Les aides à la formation professionnelle – mode d'emploi.**

Selon votre parcours et votre situation actuelle au regard de l'emploi, divers organismes peuvent vous aider.

1) le coût de la formation peut être pris en charge
2) vous pouvez éventuellement être rémunéré.
3) Vous pouvez éventuellement être pris en charge pour vos déplacements, votre hébergement, votre restauration.

Principaux dispositifs de prise en charge qui peuvent vous concerner :

8 ***Vous êtes salarié*** ¬ ***Contactez votre employeur***
Financement possible directement par l'entreprise ou par l'organisme qui collecte les cotisations à la formation professionnelle de votre employeur.

8 ***Vous êtes demandeur d'emploi*** ¬ ***Contactez votre mission locale si vous avez moins de 26 ans ou votre Pôle Emploi si vous avez plus de 26 ans : Ce sont les prescripteurs de la formation***.

* **la formation est conventionnée par le Conseil Régional** : il peut y avoir gratuité du coût de la formation et rémunération éventuelle selon votre statut.
* **certaines formations peuvent être prises en charge par Pôle Emploi**. La rémunération est possible selon vos droits ouverts.
* **si vous avez achevé un contrat à durée déterminée depuis moins d'un an**, vous avez peut-être droit à un Congé Individuel de Formation (CIF-CDD) d'un an : Vous devez faire une demande de prise en charge financière auprès de l'organisme paritaire collecteur agréé (FONGECIF ou OPCA) dont relève l'entreprise dans laquelle vous avez exécuté votre dernier contrat Φ ***Attention : au minimum 3 mois avant l'entrée en formation***.
* Vous pouvez également rechercher un employeur pour **une embauche en contrat de professionnalisation ou emploi d'avenir.**

*8 **Vous êtes allocataire du RSA*** ¬ ***Contactez votre Conseil Général***

ATTENTION !

La prise en charge des formations n'est pas un dû. Les prises en charge sont toujours décidées par une commission qui attribue les financements en fonction du nombre de places possibles, toujours inférieur à la demande.
LE FINANCEMENT PEUT DONC ETRE REFUSE.

? **Assurance et protection sociale** :

Les stagiaires en formation au CREPS sont automatiquement assurés les jours de formation par l'assurance de l'établissement au titre de la responsabilité civile et de l'assurance de personne. Ceci ne vous dispense pas de votre assurance personnelle.
La couverture assurance maladie est indispensable. Si vous n'êtes pas couvert, contactez votre caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

Epreuves de TEP, sélection et positionnement : les 1 et 2 octobre 2015

Les tests d'entrée en formation comprennent deux parties : les exigences préalables définies par les textes du diplôme d'une part, et les tests de sélection de l'organisme visant à constituer le groupe et l'effectif voulu d'autre part.

I- **EXIGENCES PREALABLES REGLEMENTAIRES**

Les exigences préalables requises pour accéder à la formation, prévues à l'article D. 212-44 du code du sport, sont les suivantes (arrêté du 26 mai 2010 modifié en 2013) :

- Fournir une attestation d'aptitude à effectuer un parcours de cinquante mètres en nage libre avec départ plongé et récupération d'un objet immergé à deux mètres de profondeur.

- Fournir une liste de réalisation en autonomie et dans les 5 dernières années, de 20 canyons de niveau technique 3.3.II et de 5 canyons de niveau technique 4.4.III

II- **SELECTION DE L'ORGANISME**

- 1 vérification de la date de réussite des TEP qui doivent avoir été obtenus dans les 18 mois précédents la sélection ;

- 1 épreuve de questionnaire écrit d'une durée de 30 minutes permettant d'évaluer la cohérence du projet professionnel et la capacité du candidat à s'engager dans la formation. Chaque candidat pourra fournir un CV et une lettre de motivation en annexe de ce questionnaire ;

- 1 épreuve écrite d'analyse sur la thématique du canyonisme.

Coût de la formation

Frais administratifs de dépôt de dossier	**20 €uros**
Frais pédagogiques*	**Avec prise en charge[1] : 4263 €** **Sans prise en charge : 2940 €**

Document informatif sans valeur contractuelle

1 Prise en charge organisme : entreprise, OPCA, club…

QUESTIONNAIRE A REMPLIR ET A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER D'INSCRIPTION

Joindre les pièces justificatives

VOTRE SITUATION AVANT D'ENTRER EN FORMATION

NOM …… Prénom…… Date de naissance……

STATUT A l'ENTREE DE FORMATION:

- ♦ Salarié(e) - ♦ CDI
  - ♦ CDD plus de 6 mois
  - ♦ CDD moins de 6 mois
  - ♦ Agent titulaire de la fonction publique
- ♦ Contrats aidés : CUI - CAE, CUI – CIE
  Contrat Professionnalisation, Emploi Avenir
  (préciser)……
- ♦ Indépendant, auto-entrepreneur
- ♦ Travailleur handicapé
- ♦ Retraité
- ♦ Sans activité
- ♦ Etudiant ou scolaire ou stagiaire
- ♦ Demandeur d'emploi
- ♦ Bénéficiaire du RSA
- ♦ Sportif de haut niveau sur liste ministérielle
- ♦ Autres : ……

Dernier emploi occupé (même ancien) :……

Si concerné :

COORDONNEES DE L'EMPLOYEUR :

Raison sociale : ……

Adresse :

……

……

……

Téléphone :……

Nom du responsable :……

COORDONNEES DU POLE EMPLOI OU MISSION LOCALE :

Ville : ……secteur :……

Nom/ téléphone/mail du conseiller :……

……

……

Votre Numéro Identifiant Pôle Emploi ……

Avez – vous une prescription : ♦ oui ♦ non

COORDONNEES DE L'ASSISTANTE SOCIALE :

Ville :……secteur :……

Nom et téléphone de l'assistante sociale :……

……

……

NIVEAU D'ETUDES:

Dernière classe fréquentée :……

Date :……

Diplôme obtenu le plus élevé : (y compris diplôme jeunesse et sport)

- ♦ Sans « niveau » Brevet des collèges, CQP, BAFA, BAFD
- ♦ Niveau V CAP, BEP, BAPAAT
- ♦ Niveau IV BAC, BEES 1, BPJEPS
- ♦ Niveau III DEUG, BTS, DUT, DEJEPS
- ♦ Niveau II Licence, Maitrise, BEES2, DES JEPS, DE DPAD
- ♦ Niveau I Supérieur à Maitrise

Précisez les diplômes obtenus : ……

……

……

……

……

TYPE DE REMUNERATION ou ALLOCATION :

- ☐ A.R.E.
- ☐ A.S.S.
- ☐ Région (ASP)
- ☐ RSA
- ☐ Salaire ou Revenu d'Activité
- ☐ Sans rémunération
- ☐ Autre (précisez)

……

……

Diplômes fédéraux (Arbitre, Animateur, Initiateur, Moniteur, Entraîneur…):

……

……

……

……

Financement de la Formation

♦ Les frais de formation sont à ma charge

La formation est financée par :

- ♦ OPCA (FAF, Fongecif, AGEFOS, Uniformation…)
- ♦ Pôle Emploi
- ☐ Contrat de Professionnalisation
- ☐ Cap emploi, AGEFIPH
- ☐ Région : (préciser laquelle)……
- ☐ Employeur
- ☐ Autres (préciser)……

♦ Demande en cours
(merci de préciser l'organisme)
……

Comment avez-vous eu connaissance de la formation ?.....

<u>VOTRE EXPERIENCE ANTERIEURE</u>

¬ **En tant que salarié :**

¬ **En tant que bénévole :**

¬ **En tant que pratiquant :**

Fait à _____ Le _____